L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 4 AOUT 1885.

L'Ecole de l'Union Française.

Nous avons promis aux lecteurs de l'*Abeille* de leur reparler de la distribution de prix et médailles faite, samedi soir, aux Elèves de l'Union Française. Nous venons tenir notre promesse.

Devant une salle pleine et où, Dieu merci ! les dames et les jeunes filles étaient en grande majorité, la soirée s'est ouverte par deux discours : celui de M. F. Tujague, président de l'Union Française : celui de M. Maurice Truy, Consul de France.

M. Tujague, avec élégance et netteté, a parlé de la belle œuvre qu'a fondée et poursuit l'Union Française; et tandis qu'il en disait modestement le but et les résultats déjà acquis, tout ce public sympathique qui l'écoutait, associait son nom à cette création si honorable et lui faisait large part dans le bienfait. Les bravos qui l'ont accueilli, ont dû lui être une bien douce récompense; sans compter la reconnaissance de ces jeunes Elèves qui voient en lui un protecteur, nous avons presque dit un père.

M. Truy représentait directement la France dans cette solennité; conséquemment sa parole empruntait une autorité considérable à ses hautes fonctions, si dignement remplies d'ailleurs. Le discours du Consul était donc, nous pouvons l'écrire, le trait dominant de la soirée, et hâtons-nous de le reconnaître, il s'est montré à la hauteur de son mandat. Il a compris que cette fête était, avant tout, celle des enfants, et c'est à eux qu'il s'est adressé.

Tout en revêtant parfois une forme très élevée, d'homme du meilleur monde, il a su se tenir à la portée de "ces chers petits amis", auxquels il venait distribuer les récompenses promises et bien méritées. Il leur a parlé de la France, généreuse toujours et partout; qui, elle aussi, veut que ses petits enfants viennent à elle, afin qu'elle leur dispense les trésors inappréciables de l'éducation; qu'elle en fasse, chez elle ou à l'étranger, des hommes dignes du pays dans lequel ils sont destinés a vivre.

L'Union Française est pour ces enfants la personnification de la patrie absente, de la patrie qui veille toujours sur les siens : l'Union Française veut que le plus humble de ceux qui ont l'honneur d'être d'origine Française, trouve ici les moyens de devenir homme, de se préparer une carrière, en quelque lieu qu'il la doive parcourir; sur la terre natale ou dans le pays d'adoption.

Elle veut, et M. Truy l'a exprimé avec une chaleur véritable, communicative, qu'en tous lieux il se rappelle l'enfant du berceau; et qu'il soit doublement attaché à cette splendide France : par le lien de la naissance, par l'éducation libéralement donnée et en son nom.

Nous aurions voulu avoir le discours du Consul pour le reproduire ici; mais puisqu'il nous fait défaut, nous sommes dans la nécessité de nous contenter de nos souvenirs qui nous en redisent les traits charmants. Du reste, les Elèves ont témoigné plus éloquemment que nous ne le pourrions faire, du plaisir réel que leur a vu la cette allocution délicate, marquée au double cachet de l'esprit et du cœur. C'est avec émotion qu'ils l'ont écoutée, avec ardeur qu'ils y ont applaudi.

Les Exercices ont commencé par une comédie-drame : *La Fête Interrompue*, dont les rôles étaient remplis par MM. Ernest Norès, H. Barbier, M. Doriocourt, P. Vandenborre, E. Loeb, P. Brion, A. Charbonnet, E. Brunet, A. Justrabo.

La pièce a très joliment marché : les artistes en miniature ont le droit d'être doublement fiers de la réussite, car la mise à la scène de l'ouvrage a été véritablement improvisée; quelques jours ont suffi à ce travail minutieux, toujours très difficile. Il y a eu succès pour tous, mais surtout pour P. Brion, P. Vandenborre, E. Loeb et H. Barbier.

Nous avons entendu là quelques scènes du meilleur comique—accent et physionomie.

Nous avons fiers de la réussite, car la mise à la scène de l'ouvrage a été véritablement improvisée; quelques jours ont suffi à ce travail minutieux, toujours très difficile. Il y a eu succès pour tous, mais surtout pour P. Brion, P. Vandenborre, E. Loeb et H. Barbier.

Nous avons entendu là quelques scènes du meilleur comique—accent et physionomie.

A la suite de ces six morceaux de chant et de piano, M. Alcée Fortier a prononcé un discours qui a été écouté avec intérêt, souvent ponctué par les bravos, et enfin est venue la Distribution des Prix et Médailles.

M. Maurice Truy était chargé de ce soin; il s'en est encore acquitté avec beaucoup d'à propos et de finesse. Pour chacun des lauréats il a su trouver un mot aimable, un mot à sa place.

C'était plaisir de voir les petits triomphateurs gravir l'estrade et recevoir du Consul ces prix qui sont, sans contredit, la jouissance la plus douce de l'enfance, et lui causent toujours des impressions saines, fécondes. Ils se souviennent bien longtemps, et par la proclamation de leurs noms et par le caractère officiel de celui qui s'affectueusement les couronnait devant cet auditoire de parents et d'amis.

Ajoutons que les choses ont été faites très largement. Médaille d'or (premier prix d'honneur), offerte par M. Arthur Durrieu; médaille d'argent, (second prix d'honneur), volumes envoyés par l'ALLIANCE FRANÇAISE, de Paris, tout cela était fort élégant, d'une valeur réelle.

La médaille d'or a été décernée à Martin Doriocourt; la seconde médaille d'honneur, à Paul Brion. Les prix ont été distribués à : Henri Barbier, Paul Vandenborre, Edgar Loeb, J. A. Charbonnet, E. Brunet, A. Doriocourt, Emile Norès, Ernest Norès, A. Nozaret, V. Durapeau, C. Courtade, F. Dufour, A. Justrabo, A. Stalmer, J. Lopez, G. Auburtin, A. Perés, L. Arnaud, R. Beason, A. Marchal, E. Ducasse, J. Wagner, J. Darrieux, F. Darrieux, E. Robert, F. St-Martin, E. Benson, P. Mattei, E. Sabrio, G. Guigou, V. Justrado et Alfred Robert.

Les professeurs de cette Ecole en si bonne voie sont Mr. W. E. Robert et Mme Girard.

Le Conseil de Direction de l'Union Française est ainsi composé :

Président, MM. François Tujague; premier vice-président, J. L. Révol; second vice-président, Félix Larue; trésorier, H. Damiens; secrétaire, Dr. P. Bergé; Directeurs—J. B. Couret, J. Senac, T. Denery, J. Marque, P. Bossoney, P. Chanet, A. Doussan, A. Grifo, F. Laplante et P. Pérès.

Nous répétons ce que nous disions dans un précédent numéro de l'ABEILLE; c'est un accueil des plus courtois que nous avons trouvé parmi tous les membres de l'Union Française. Remercions en particulier M. H. Damiens des attentions qu'il nous a prodiguées avec sa prévenance ordinaire. Quand nous sommes entré dans la jolie salle de la Société, elle était déjà surabondamment pleine, et il était à peu près impossible de rendre la foule élégante qui s'y trouvait. Grâce à M. Damiens, Sésame s'est ouvert, et nous avons eu la double bonne fortune d'une place excellente et de fort aimables voisins.

L'Ecole de l'Union Française est une des institutions qui font honneur à la Nouvelle-Orléans. Elle peut compter sur notre appui le plus cordial, le plus entier.

La rentrée des Classes aura lieu le lundi sept septembre.

A un Confrère.

—Notre confrère de l'*Indépendant* voudra bien recevoir notre cordial remercîment pour les lignes flatteuses qu'il publie dans son dernier numéro, au sujet de la distinction dont M. L. Placide Canonge vient d'être honoré par le gouvernement français.

GRUNEWALD OPERA HOUSE.—Cette gentille salle s'ouvrira samedi prochain 8 août, pour une représentation dramatique, donnée par le Young Men's Hebrew Club.

Le spectacle, dont nous ne savons pas encore le programme, sera suivi d'un bal.

Prix d'entrée 50 cents, avec privilège d'un fauteuil.

WEST END—Grande foule, ces derniers soirs, au West End. Le fait ne saurait nous causer aucune surprise. Jamais vogue ne fût mieux méritée; jamais vogue ne se soutiendra plus longtemps, nous l'espérons.

C'est plaisir d'entendre un programme toujours composé avec goût et toujours d'une bonne exécution.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier pension privée à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

NÉCROLOGIE.

Tu n'as rien dit de mal, tu n'as rien fait d'étrange.
Comme une vierge vient, comme s'en vole un ange,
Jeune homme, tu t'en vas !
Rien n'a souflé ta main ni ton cœur ; dans ce [monde
Où chacun court, se hâte, et forge, et crie, et [gronde,
A peine tu rêvas !

VICTOR HUGO.

Elle a sans cesse en réserve d'effroyables surprises, la mort ! Dans le foyer où elle est le moins attendue, elle entre, et à froidement elle cause de ces épouvantements qui dépassent en cruauté tout ce que l'on peut imaginer. Comme pour mieux affirmer jusqu'où va sa puissance, elle s'attaque à ce qu'il y a de plus jeune, de plus fort, de plus utile, de plus aimé; elle glisse dans les veines le poison le plus subtil de la fièvre, et en quelques heures, tout est dit. Il ne reste plus rien de celui auquel tant d'années semblaient promises; elle glace, elle couche dans le cercueil le jeune homme qui hier encore était l'amour, l'orgueil, l'appui de tous les siens.

C'est ainsi qu'elle vient de frapper un coup navrant au sein d'une des familles les plus respectées du pays; ainsi qu'elle vient d'emporter aux régions inconnues une créature qui avait tant besoin de vivre; à laquelle tant d'autres précieuses existences étaient attachées.

Cette désolante, cette révoltante implacabilité du sort nous revenait en mémoire, hier, au spectacle des restes inanimés de M. Thurman C. Pemberton, auquel parents et amis portaient leur suprême adieu.

Il y a peu de jours encore, nous le rencontrions, nous lui serrions la main; il rayonnait dans ses trente ans; vigueur et santé éclataient sur son visage, dans toute sa personne.

Nous retrouvions en lui cette physionomie ouverte, franche, qui décèle les natures loyales, se sentant environnées d'affection et d'estime; sur son front, cette sérénité du devoir bien compris, largement accompli.

Et nous nous rappelions son père, un ami intime, trop vite perdu; son père, auquel il ressemblait tant et dont il avait hérité les élans, l'intelligence, les généreuses. Nous ne pouvions guère nous tromper, en le quittant, que nous lui avions serré la main pour la dernière fois; que lui aussi, mais plus jeune encore que le père, mourrait en pleine force d'âge, en plein combat de la vie, en pleine victoire, pouvons nous dire. Car la considération qu'il s'était conquise, sa connaissance parfaite des affaires, son intégrité inaltérable, tout lui promettait un avenir brillant, vers lequel il s'acheminait dans un présent déjà fort enviable.

La maladie est venue cependant; quelques jours et son œuvre sinistre était achevée; malgré les soins éclairés dont était entourée la pauvre victime; malgré ce rempart d'amour que lui faisaient mères, sœurs, frères; tous les siens enfin.

Nous contemplions hier cette lamentable maison mortuaire; froide aussi comme la tombe aujourd'hui; et en regardant ces crêpes blancs qui pendaient au seuil, qui s'étalaient au corbillard, en portant les yeux sur cette bière, blanche aussi, qui allait emporter ce fils, modèle de tous les dévouements; nous nous disions que la blancheur immaculée de ces voiles et de ce cercueil étaient bien l'emblème de celui qui, tout à l'heure, allait franchir, sans retour, la porte de cette demeure, joyeuse tout à l'heure, désespérée maintenant. Demeure où si fréquemment il était entré pour y porter le confort et la joie; pour jouir du spectacle des heureux que faisait là son infatigable et allègre travail.

Il s'en va, celui-là, avec "sa robe blanche," comme dit le poète; sa vie était une glace que rien ne vint jamais ternir; il fut l'esclave on plutôt l'amant du devoir.

Oui l'amant; car l'accomplissement de ce devoir était pour lui une jouissance ineffable. Et par un sentiment d'honneur natif, et surtout parce qu'il avait devant lui nuit mère qu'il idôlatrait, dont il était l'idole, et dont un mot affectueux, une caresse le payait largement de tout le labeur dont il s'était fait une douce habitude dès l'âge le plus tendre.

Son amour filial lui avait valu une précoce maturité d'esprit; il jugeait qu'il avait une mission à remplir; il se l'était donnée avec joie; il se sentait plus de force encore quand cette mère à laquelle il rendait en dévouement tous ses ravissements, s'appuyait sur lui.

Avoir été un citoyen irréprochable, un mandataire toujours digne du mandat que lui remettait soit une institution publique, soit la maison dont il avait la confiance illimitée; avoir été le frère le plus aimant, le fils aux tendresses inépuisables; un bel exemple vivant, en tout et toujours; tous ces titres qui devraient faire reculer les cruautés du destin, ne l'ont pas protégé. Il est parti avant d'avoir achevé sa trente-et-unième année, et les désespoirs qu'a causés sa perte sont tels qu'on voudrait, comme consolation, nous envoyons l'expression de notre respectueuse sympathie.

Que si nous ayions une épitaphe à écrire sur la pierre tombale qui vient de se sceller, elle serait courte, elle tiendrait en deux mots : Ils Fils. Nous n'en savons pas de plus émouvante, de plus digne de THURMAN C. PEMBERTON.

PIQUE-NIQUE.—La Société des Jeunes Amis a complètement réussi dans son pique-nique d'hier, malgré les menaces du temps. Tout le monde était au rendez-vous des Fair Grounds.

Elle n'avait rien négligé pour donner de l'attrait à sa fête, la célébration de son 13me anniversaire. On nous a parlé même d'un feu d'artifice qu'elle avait préparé à grands frais. Nous regrettons de n'avoir pu nous y rendre.

Le comité d'organisation était ainsi composé : MM. Jos. Mansion, membre ex-officio, Wm. Vigers, président, Charles Bergeron, Jos. Métoyer.

REPRÉSENTATION DRAMATIQUE.—Une jolie fête se prépare au Grunewald Opera House. Elle aura lieu le samedi 8 août 1885. Il s'agit d'une représentation dramatique donnée par le Young Men's Hebrew Club; représentation suivie d'un bal. Et ce double plaisir on pourra se le procurer pour 50 cents.

Nous ne connaissons pas encore le programme de la soirée.

FORT ESPAGNOL.—*Les Cloches de Corneville* se tiennent pour le moment; c'est l'opérette *Billy Taylor* qui succède à leur carillon. L'ouvrage est amusant et interprété avec ensemble.

A l'étude, *La Bohémienne*.

A l'inauguration de la statue de Bésout, à Nemours, France, M. Foucher de Careil, sénateur, ambassadeur à Vienne, a prononcé un discours dont nous détachons les passages suivants:

M. Foucher de Careil salue toute cette jeunesse qui l'entoure, et qui, dans son appareil militaire, lui rappelle qu'elle est l'avenir de la patrie régénérée.

La République est heureuse d'exalter ses grands hommes. Il y a quelques jours, il saluait à Confolmiers la statue de Beaupréchre; il est fier de saluer Bésout à Nemours. En ces deux hommes se résument le travail et l'héroïsme.

C'est dans ces travaux scientifiques que la France cherche sa revanche. Et sa marche sûre et calme dans la voie du progrès et du relèvement est, à l'étranger, un sujet d'étonnement.

Par la pensée il se reporte au Tonkin, à bord du Bayard, auprès des restes de ce grand Français, Courbet, ce héros qu'on peut mettre en parallèle avec Bésout, car, comme lui, il était mathématicien.

Les obsèques faites à Victor Hugo, celles que la patrie fera à Courbet, relèvent la France aux yeux des autres nations.

Tous ces hommes, nous les unissons dans la même gloire, ils sont la fraternité du génie.

L'orateur termine en invitant les enfants qui l'écoutent à puiser là un exemple des vertus que réclame la République; il leur dit de respecter, d'écouter les leçons de leurs maîtres, dont Bésout fut le précurseur.

Aimez-vous, leur dit-il des trésors d'instruction qui puissent profiter à la République.

M. Ch. Lefèvre, député, en sa qualité de maire d'Avon, a transmis à la municipalité de Nemours de fraternelles et chaleureuses félicitations. "Si Bésout a eu son berceau à Nemours, a dit M. Lefèvre, il a, vous le savez, su tomber à Avon. La rue qui il a longtemps habitée aux Basses-Loges porte son nom; la maison où il est mort portera bientôt une plaque commémorative dont la pose a été décidée par le conseil municipal."

Le Comité, de France, de l'Œuvre des Pèlerinages, en Terre-Sainte, continuera, ainsi qu'il le fait depuis plus de 30 ans, à organiser une caravane pour les vacances. Son 48e pèlerinage partira donc de Marseille le lendi, 27 août 1885, à midi. Les nouvelles reçues de Terre-Sainte font, en effet, connaître que la tranquillité du pays est absolue. Ce pèlerinage complet comprendra comme d'habitude la visite de la Judée, de la Samarie et de la Galilée, sous la conduite du frère Lévin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 3 août 1885.
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	81	27¼
Midi	86	30
3 P. M.	84	28⅞
6 P. M.	84	28⅞

Nlle-Orléans, 3 août 1885, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	84	Nashville, Tenn	79
Augusta, Ga	83	Pittsburg, Pa	75
Savannah, Ga	88	Cairo, Ill	80
Mobile, Ala	76	Davenport, Iowa	80
Montgomery, Ala	88	Dubuque, Iowa	81
Vicksburg, Miss	87	Keokuk, Iowa	82
Galveston, Tex	89	La Crosse, Wis	82
Indianola, Tex	95	St-Louis, Mo	87
Shreveport, La	92	St-Paul, Minn	83
Corsicana, Tex	92	Leavenworth, Kan	85
Chattanooga, Tenn	81	Omaha, Neb	85
Cincinnati, O	71	Yankton, D. T	86
Louisville, Ky	76	Key West, Fla	91
Memphis, Tenn	86	Nlle-Orléans, La	80

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

T. Stroder à Mlle I. Pierson.
V. Dt. Gregorie à Mlle R. D'Amico.

Naissances.

Mme Meehan, un garçon.
Mme A. Miller, une fille.
Mme J. F. Henry, une fille.
Mme J. Sheckley, un garçon.
Mme Wm A. Morton, un garçon.
Mme L. L. Schaway, une fille.
Mme Geo Lewis, un garçon.
Mme Wm McCay, une fille.
Mme Dr H. A. Gaberte, une fille.
Mme Henry Fritz, un garçon.
Mme Christian Sport, un garçon.
Mme V. J. A. Backes, une fille.
Mme E. Billoin, une fille.
Mme T. Dixson, une fille.

Décès.

G. Armoleit, 32 ans, Louisiana Retreat.
Mme veuve M. L. Reid, 84 ans, 367 rue Carondelet.
M. J. Slaton, 56 ans, 198 rue Camp.
A. Weil, 58 ans, coin des rues Jersey et Joseph.
M. L. Bremen, 2 mois, coin des rues Bienville et Miro.
Lee Johnson, 63 ans, rue Chestnut, Algier.
S. Todd, 9 mois et 3 jours, 88 rue Chestnut, Algier.
William Huce, 18 mois et 11 jours, rue Jefferson, près Jackson, Algier.
Arthur Wilson, 7 ans et 6 mois, 90 rue Market, Algier.
J. Laudeau, 5 ans, New Texas Landing, Lo.
Wm Smith, 45 ans, 406 1/2 rue St-Charles.
L. A. Charbonnet, 5 mois, 83 1/2 rue Clouet.
Mme veuve Ann B. Lawrence, 99 ans, 155 rue Julie.
Mlle M. Ann Reynolds, 28 ans, 250 rue St-André.
Mary Rogers, 27 ans, 13 rue Banks.
Joe Trontier, 12 ans, coin des rues Ste-Marie et Laurel.
C. Thomas, 4 mois et 15 jours, 290 Chemin du Bayou.
Mme veuve M. Geis, 40 ans, coin des rues Arabella et Jersey.
Mme Eva Vale, 23 ans et 7 mois, 451 rue Félicité.
Mme veuve Wm Bowleir, 71 ans et 3 mois, 458 rue Constance.
Mme M. E. Goodwin, 27 ans, 206 rue Prytania.
Mme veuve E. Wilson, 74 ans, Shakspeare Almshouse.
E. C. L. Bercier, 33 ans et 3 mois, rue Galvez, entre Kerlerec et Columbus.
Marie A. Clémence, épouse d'Auguste Mandry, 39 ans, 2 mois et 4 jours, 364 rue Bourgogne.
Mme R. Lasalle, 68 ans, 118 rue Villiers côté Nord.
Mme M. Seager, 25 ans, 253 rue Locust.
Mary Reed, 07 ans, rue Decatur, près Franklin, Algier.
James T. Zeringue, 7 ans, rue Barthélemy, près Delaronde, Algier.
A. Martinez, 2 mois, 361 rue Chippewa.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 114 personnes, dont 17 de phthisie pulmonaire, 10 de fièvres diverses, 2 de la diphtérie, 4 de la maladie du cœur, 6 de la maladie de Bright.

Ages—Au-dessous d'un an, 28 ; de 1 à 2 ans, 3 ; de 2 à 5 ans, 2 ; de 5 à 10 ans, 5 ; de 10 à 15 ans, 3 ; de 15 à 20 ans, 4 ; de 20 à 25 ans, 6 ; de 25 à 30 ans, 8 ; de 30 à 40, 18 ; de 40 à 50 ans, 17 ; de 50 à 60 ans, 12 ; de 60 à 70 ans, 10 ; de 70 à 80 ans, 7 ; de 80 à 90 ans, 2 ; de 90 à 100 ans, 1.

Nationalité.—Anglais, 4 ; Français, 3 ; Allemands, 6 ; Irlandais, 5 ; Italiens, 1 ; Louisianais, 78 ; Américains (autres que Louisianais), 14.

Il est mort 56 personnes du sexe masculin, et 58 du sexe féminin.

Il y a eu 16 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 22 certificats de décès.

Proportion des décès (sur la base de 1,000 par an), dans la semaine, 25.33 ; blancs, 23.11 ; couleur, 31.30.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

J. Hassinger à E. H. Chadwick, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdido.....$1,300

Mme Veuve R. C. Cammack à Martin Brada, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Salcédo, Canal, Lopez et Douane.....$120 60

Les héritiers de J. F. Derbes et de son épouse à Mme M. C. Durrety, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Royale, Bienville, Conti et Bourbon.....$7,100

Chas William Brand à Gustave Entreminger, son intérêt dans un lot carré de terre et bâtisses compris entre les rues Pitt, Webster, Prytanée et Bloomingdale.....$250

J. P. Carrère à Mme A. Bataille, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus.....$5,000

Mme Regis A. Pigeon à Mme Geo. Donnelly un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues St. Louis, Toulouse, Franklin et Tremé....$1,600

Home Insurance Company à Thos L. Airey, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues St. Charles, Robert, Baronne et Soniat.....$26,000

W. H. Wilder à Frank Müller, deux terrains et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Ste. Anne, Broad, Dorgenois et Dumaine.....$225

P. L. Colby à G. A. Hero, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Première, Annonciation, Chippewa et Soraparu.....$5,000

Robert McElroy à Clemens Volker, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Ste Marie, Felicité, St. Thomas et Honseau.....$300

Cour civile de district,—A. C. Dennis vs Lehman & Trois—Demande de mise sous saisie des biens des défendeurs qui doivent le prix de location du magasin rue Gravier, 56 et 58.

Marie Banks vs Joseph Banks, son épouse—Injonction sollicitée en vertu de laquelle le défendeur, homme intempérant, serait privé du droit de vendre ou de disposer d'aucune façon que ce soit des biens de la communauté.

La Compagnie du chemin de fer Northeastern réclame à Paul Delcroix la somme de $425 pour transport de marchandises.

La même corporation réclame H. Ashbury et Wm Black en recouvrement de $190 du premier ; et de $1465 du dernier, également pour transport de marchandises.

Cour Criminelle.—Section B—Juge Baker—La journée dernière a été consacrée à la formation d'un jury pour le présent mois. Les messieurs dont les noms suivent ont été assermentés :

Rosalina Gareno,
Gottlieb Bastel,
Thomas Leddy,
Henry Hoffmitzer,
Alex. Irwin,
A. G. Young,
H. Durelle,
Edgar Devenport,
A. B. Beck,
Nicholas Keegan,
Thomas J. Carey,
Chas. A. Boucher,
Armand Ferran,
Chas. Ludwig,
Geo. Keiffer, Jr.,
Adolphe L. Valadie,
R. C. Mordhiser,
Jos. Pendas,
Geo. Gemming,
Wm. Lawson,
John D. Carpenter,
F. A. Carrabee,
Chas. W. Rice,
John J. Keegan,
Chas. L. Levy,
Geo. Hanison,
Adolph Eaton,
Michael Kavanagh,
Chas. J. Hauer,
Geo. E. Lafaye,
Theo. J. Edwards,
Philip Best.
Daniel L. Rose,
Chas. E. Gross,
Filmore Dalaup,
Joseph M. Villeranze,
Walter V. Wright,
D. C. Hollandsh,
Hugo Frederick,
Edward Brown,
Frank M. Kluug,
John Cusair,
E. F. Buckner,
Emile Dupre,
Louis Alfred,
C. J. Adolphe,
Phil. Hark,
Geo. Beckevich,
Wm. Rivers,
Paul Barton,
Albert Kock,
Oscar Magnor,
L. Perez,
M. Fitzgerald,
F. A. LeBlanc,
John Hughes, Jr.
L. Tabignoses,
Joe Blanc,
J. Jonds,
Phil. Musaman,
Stephan Jones,
Adolph Ture, Jr.,
Wm. J. Runkel,

Cour du recorder Duver.—Quatre suiets du Colosse Empire ont dû, chacun, fournir un cautionnement de cent dollars pour leur mise hors de prison provisoire; ils sont sous le coup d'une accusation de voies de fait.

La comparution de Bishop Wilson, accusé d'un méfait dans la paroisse St Tammany, a été remise au 10 de ce mois.

Marguerite Smith sera mise en jugement jeudi prochain; elle est accusée de coups et blessures.

Cour du recorder Burke.—Charlotte Cuba, Lizzie Bernard et Nora Taylor, trois horizontales de la rue Bourgogne, ont eu à se départir, chacune, d'un bon kmole de cinq dollars pour avoir été tapageuses à l'excès.

Joseph Victor, homme de couleur, a un compte à démêler avec la justice ; il a planté une hache dans le côté de Henri Baptiste, qui gît à l'hôpital dans un état critique. Victor a été renvoyé en prison après avoir été informé de l'accusation grave formulée contre lui.

Alex. Benton et Mike Masterson ont eu à payer, chacun, une amende de $20 ou à subir une incarcération de 30 jours pour bris de paix.

P. A. Gardère a été irrévérencieux à l'endroit du juge qui l'a condamné pour manque de respect à 24 heures de cachot.

Sue S. Smith et Mme McGuire sont accusées d'avoir à leur profit dépossédé L. Cenar d'un billet de $20; à plus tard leur interrogatoire.

Une plainte de bris de paix est déposée contre Frank Heyl et David J. Casey.

Devant le juge d'instruction.—La jeune *Mme* qui a voulu, dernièrement, faire justice sommaire de son séducteur, Catherine Kuhn, a été innocentée hier, par le juge d'instruction, M. Burthe.

Le magistrat a dit en proclamant l'innocence de la prévenue, que Bonaso, le triste héros du dramatique incident, refusait de soutenir l'accusation formulée contre elle.

Un meurtre horrible.—Une misérable chambrette au deuxième étage de la bâtisse située à l'angle des rues Tchoupitoulas et Canal, a été, l'avant-dernière nuit, le théâtre d'un crime dont le récit des circonstances glace d'effroi. Au rez-de-chaussée, il y a un débit de liqueurs et aux étages supérieurs des chambres qu'habitent des familles irlandaises, vivant du modeste produit de leurs labeurs quotidiens.

Hier matin, la consternation était jetée parmi ces braves gens : le nommé James Rogers les invitaient à se rendre dans sa chambre pour contempler le corps de sa femme, chaud encore, mais privé de vie, et gisant dans une mare de sang.

Le fait porté à la connaissance de la police, Rogers a été conduit en prison où il a refusé péremptoire de faire aucune révélation relativement à la lutte qui s'est livrée entre lui et sa victime.

Au *reporter* du journal, les gens de la maison ont dit que le couple Rogers, uni depuis quinze ans, faisait bon ménage tant qu'il s'abstenait de boire ; mais que dernièrement, cette abstention se constatait rarement. L'homme, qui travaille dans la maison de quincaillerie A. Baldwin & Cie., est entré chez lui dimanche soir, ivre au point d'être irresponsable presque de ses actes.

La femme, elle aussi, se trouvait ce soir là, dans un état d'ébriété voisin de l'inconscience. On les a entendus se quereller avant de se retirer dans leur humble réduit dont le mobilier consiste en un lit délabré et deux escabeaux boiteux.

A l'arrêtant les renseignements des gens que nous avons *interviewés* car aucun cris, aucun bruit, n'a trahi le féroce combat qui s'est livré entre les époux avinés et qui n'a point eu de témoins.

Le coroner a fait la levée du corps dans la journée. Le visage de la malheureuse femme avait de nombreuses marques de violence. La mort a été causée par une congestion au cerveau provenant de coups.

Voleur tué—Il y a de cela un soir ou deux, M. J. Perkins a tué un nègre du nom de Henri Williams, qu'il a surpris sur son habitation, à Jefferson, en flagrant délit de vol. Depuis déjà plusieurs semaines, il se commettait des déprédations sur la propriété de ce monsieur ; et c'est le vol qu'il exerçait une vigilance très grande que le voleur s'est trouvé devant les canons de son fusil.

M. Perkins n'a pas fait feu sur Williams en le voyant; il l'a sommé plusieurs fois de se constituer prisonnier; et ce n'est qu'en dernier ressort, quand Williams a pris la fuite qu'il l'a envoyé mordre la poussière. Le voleur n'a pas langui. Il avait le corps criblé de plombs; et, là même, où il est tombé, il a expiré peu de temps après.

Incendies—Le jour du Sabbat devrait être un jour de chômage général, messieurs de la pegre faisant ripaille, et les éléments, trêve de destruction. Il n'en est malheureusement pas ainsi ; c'est souvent pour la ruine l'implacable élément, le feu, sévit avec le plus de rage, et où il faut se mettre avec le plus de précaution sous la protection de ses dieux lares.

A cinq heures de relevée dimanche dernier, le feu a été découvert dans la cuisine de la bâtisse située aux rues Royale et Quartier, appartenant à M. A. Dubuch, et occupée comme magasin et résidence par M. T. Demas.

Les avaries sur la bâtisse s'évaluent à $250 ; celles sur les meubles de M. Demas, à environ $300.

Dans le soirée, vers onze heures et demie, un second incendie se manifestait ; cette fois, rue Decatur, à la hauteur de la rue Madison, dans un magasin de vêtements confectionnés. Les flammes se sont propagées avec une rapidité telle, qu'on l'en fut réduit à ne sauvegarder que le rez-de-chaussée de la bâtisse et ne laissaient aucun espoir aux pompiers de voir leurs efforts couronnés de succès. Contenu et contenant confondaient leurs cendres pendant que l'on circonscrivait l'incendie.

La perte s'élève à onze mille dollars ; celle de M. Tassin seule à $10,000. Un employé de ce dernier a échappé à la crémation ; peu s'en est fallu pour que les flammes atteignissent l'étage où il était couché, profondément endormi. Au bruit des pompes, il s'est réveillé et a pu se sauver précipitamment dans la rue.

Brûlures fatales.—Une enfant de deux ans, Marie Duflilho, a éprouvé à la face et au corps des brûlures auxquelles elle ne survivra pas. La malheureuse petite créature jouait sur le parquet dans la chambre de ses parents, rue Bourbon, 209, lorsque sous regards de ceux-ci, lumpelle a mis le feu à sa jupe une chandière qui a basculé et répandu sur elle le contenu, de l'eau en ébullition.

Chûte grave—Un nommé Nick Piers a fait une chûte hier matin, du troisième étage de sa demeure, rue du Canal, 19. Il n'a pas été relevé mort, mais il en valait guère mieux. Il raconte qu'il était fortement pris de boisson et qu'il a eu l'imprudence de se tenir trop près d'une fenêtre. Un hoquet lui aura fait perdre l'équilibre ; et vlan ! la pironette a eu lieu.

Paragraphes.—M. Léonce Bonny a qualifié hier, et prend possession de son bureau aujourd'hui. Le gouvernement aura en lui un mandataire fidèle, consciencieux, comme il en avait *ante bellum*. Des hommes comme M. Bonny sauvegardent les intérêts qui leur sont confiés et rendent service en même temps à tous ceux qui en montrent dignes. Les importateurs n'auront qu'à se louer, croyons-nous, de se trouver en relations d'affaires avec le nouvel *Appraiser* dont la réputation de droiture est proverbiale.

—Trois jeunes gens se promenaient en esquif avant-hier sur le lac Pontchartrain, et s'amusaient à tirer le fusil qui leur passait sur la tête. L'un d'eux s'est blessé accidentellement à la main.

—Un voleur a été découvert sous un meuble dans la chambre à coucher du Dr. Benard, rue du Canal, 393, et s'est enfui avant l'arrivée de la police.

—Parents et amis en grand nombre accompagnaient hier, à sa dernière demeure, la dépouille mortelle de M. Thurman C. Pemberton. Fauché à la fleur de l'âge, M. Pemberton laisse pour le pleurer une mère, des sœurs, des frères, des amis même, qui ne perdront jamais le souvenir de ses vertus.

Brasserie de la Louisiane.—On prétend que les bières fabriquées dans le pays même où elle se consomment, sont préférables à toutes ces boissons exotiques qu'on bâtisse.... Un autre bière; bien qu'elle n'ait le plus souvent de commun avec cette dernière que la couleur; le liquide blond et vermeil n'aime pas les voyages; le cahots des cars, la chaleur, lui font tourner le cœur, aussi est-ce souvent force de lui adjoindre, comme compagnon de route de la strychnine et autres ingrédient qu'on ne choisit généralement pas comme matières alimentaires. Il est à remarquer, que si dans la fabrication, on employait des substances de mauvaise qualité, ou nuisibles, les ouvriers brasseurs de la ville garderaient difficilement le secret, alors qu'ils savent que leurs parents, leurs amis et eux-mêmes sont exposés à en boire. De quelque valeur que soient ces raisons, souhaitons, néanmoins, la bienvenue à la brasserie *la Louisiane*, car il est évident que toute industrie nouvelle est un bienfait pour une ville. C'est la seconde création de l'espèce que l'on compte à la Nouvelle-Orléans. Espérons que le succès de ces entreprises engagera les capitalistes à verser de nouveaux fonds dans petite industrie ; l'intérêt des consommateurs ne peut qu'y gagner à la concurrence. Cinq sous étant, malheureusement, la plus petite somme courante, le prix du bock ne pourra être réduit ; ce sera donc sur la qualité, et surtout la quantité, qu'on pourra dédommager les buveurs. Plus de ces verres trompe-l'œil qui, par leur forme et quelques doigts de mousse aidant, font que le liquide y commence si haut par en bas et huit si bas par en haut.

La brasserie de la Louisiane est bâtie à peu près à l'encoignure Jackson et Tchoupitoulas ; c'est un fort beau bâtiment, tout en briques, les proportions en sont vastes, non seulement pour ce qui regarde la fabrique proprement dite, mais les dépendances aussi sont bien ensemble. Les progrès, les découvertes récentes, que la science a livrés à l'industrie y ont été adoptés; les noms honorables de ceux qui y ont apporté leurs capitaux est un sûr garant pour l'avenir. Parmi les actionnaires, il s'en trouve qui possèdent et exploitent des *bars* et des cafés, ils ont donc le plus grand intérêt à contenter leurs clients.

La fabrication de la bière, si simple dans les pays tempérés, a été longtemps arrêtée sous nos climats chauds par la difficulté qu'on avait à obtenir la température nécessaire. On employait en grande quantité des blocs de glaces qui rendaient le travail difficile et onéreux. Aujourd'hui, grâce aux nouveaux appareils réfrigérateurs on a surmonté la difficulté. On peut conserver une fraîcheur constante dans les caves, où les bières pourront se bonifier pendant trois mois, avant qu'elles ne soient livrées au commerce.

Les cuves sont installées pour brasser 250,000 barils par année, il y aura donc toujours un stock d'environ 60,000 barils en réserves, c'est très beau pour commencer. Il est difficiles de donner une juste appréciation sur une boisson qu'on n'aime pas, mais je suis heureux de pouvoir me faire l'écho de ceux qui ont goûté les produits de la brasserie, la Louisiane, tous s'accordent à la trouver excellante.

JULES SUARTZ.

DÉP